



PAYS, PARCS NATURELS REGIONAUX

Développez
vos partenariats
au **service**
des territoires

Exemples

Témoignages

Conseils

Cette publication a été réalisée
par le CNAR environnement,
en partenariat avec
la Fédération des Parcs Naturels
Régionaux et l'Association Pour
la Fondation des Pays

Avec le soutien de



En partenariat avec

PAYS, PARCS NATURELS REGIONAUX & DISPOSITIFS LOCAUX D'ACCOMPAGNEMENT

Développez **vos partenariats** au **service des territoires**

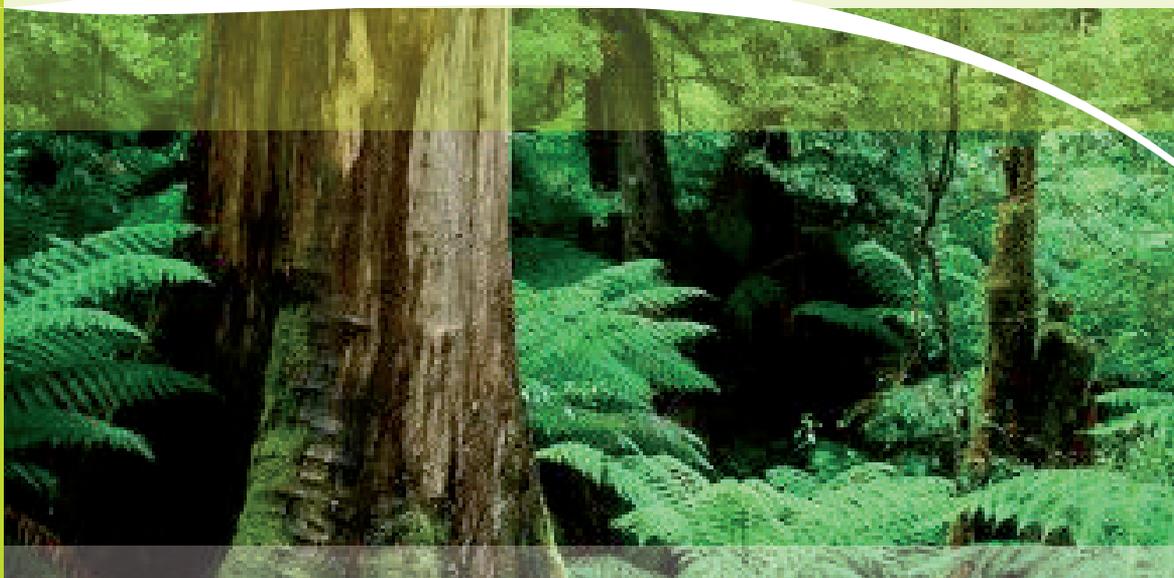
Pourquoi cette publication ? Et pour qui ?

Le secteur de l'environnement contribue au développement socio-économique des territoires. Créateur d'emplois, il génère également un ensemble d'activités qui, au quotidien, améliorent la qualité de vie des citoyens et contribuent au développement durable.

Mais, pour maintenir une offre de services adaptée aux besoins des territoires, en recherchant cohérence et efficacité, il s'avère aujourd'hui déterminant de renforcer le lien entre les associations, favoriser leur travail en réseau et associer les acteurs locaux dans l'accompagnement des structures associatives. Ce sont précisément ces défis que relèvent aujourd'hui, ensemble, certains Dispositifs locaux d'accompagnement (DLA) et territoires de projet (Pays, Parcs naturels régionaux...). Comment ? A travers des partenariats innovants leur permettant de coordonner leurs actions et mutualiser leurs moyens.

Dans cette brochure, le CNAR environnement apporte un éclairage concret sur ces nouvelles pratiques et en dégage les principaux enjeux.

Il s'agit aussi de proposer à l'ensemble des opérateurs du DLA et aux territoires de projet quelques conseils et clefs de réussite pour amorcer, conduire et enrichir leurs partenariats.



Des territoires de projet...

45 Parcs naturels régionaux (PNR)

Missions

- protéger le patrimoine naturel,
- contribuer à l'aménagement du territoire,
- favoriser le développement économique, social et culturel et à la qualité de vie,
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public et réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans ces domaines,
- participer à des programmes de recherche.

@ www.parc-naturels-regionaux.tm.fr



334 Associations Pour la Fondation des Pays (APFP)

Missions

- fédérer les acteurs,
- élaborer et conduire une stratégie de développement territorial,
- encourager les démarches de concertation et de coordination,
- affirmer les principes de stratégie à long terme et de développement durable.

@ www.pays.asso.fr



Le Dispositif local d'accompagnement

105 Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Objectifs

Accompagner les structures (associations, coopératives, structures d'insertion...) développant des activités et services d'utilité sociale, créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement.

Missions

- accueillir et orienter la structure,
- réaliser un diagnostic global de son activité,
- mettre en place l'accompagnement,
- suivre, évaluer l'intervention et assurer le plan d'accompagnement dans le temps,
- assurer une animation, au niveau territorial, pour mobiliser les acteurs concernés de l'économie sociale et solidaire.



20 Centres régionaux de ressources et d'animation (C2RA)

Missions

Animer, coordonner et qualifier l'action des DLA au niveau de la région, en lien avec l'ensemble des acteurs parties-prenantes du territoire.



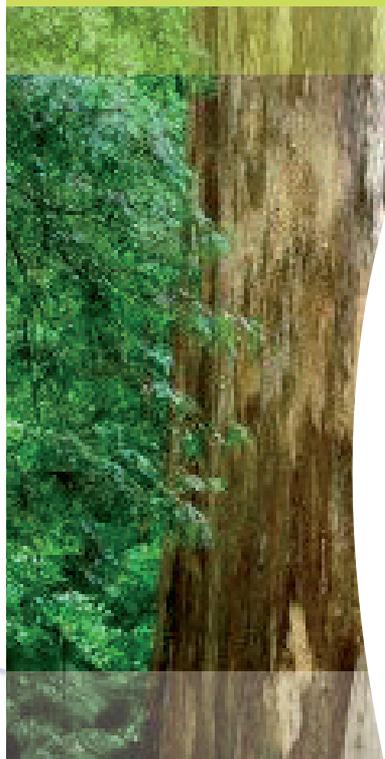
6 Centres nationaux d'appui et de ressources (CNAR)

Missions

Apporter un appui technique spécifique aux DLA - C2RA, et plus largement à l'ensemble des acteurs du secteur.

- 5 CNAR sectoriels : culture, environnement (voir p. 7), insertion par l'activité économique, social-médico social et santé, sport.
- 1 CNAR transversal : financement.

@ www.avise.org



DLA et ENVIRONNEMENT

EN CHIFFRES...

| | |
|----------------------------|--------|
| Nombre total de structures | 1 169 |
| Nombre d'emplois concernés | 11 113 |
| Nombre total d'ingénieries | 1 708 |

(Source : Enée 2006)



L'ESSENTIEL

- **Localisation** : Pays de la Loire et Centre
- **Activité** : éducation au patrimoine (naturel et culturel)
- **Objectif du partenariat** : renforcer la mission "Education" du Parc
- **Porteurs du partenariat** : PNR Loire-Anjou-Touraine et 2 DLA (Maine-et-Loire & Indre-et-Loire)
- **Nombre d'associations concernées** : 7



E X E M P L E S E T

Education au patrimoine : Parc et DLA concourent au maintien des activités du territoire

Dans le cadre de ses missions d'éducation, le PNR Loire-Anjou-Touraine accompagne les structures associatives d'éducation au patrimoine naturel et culturel qui, à ce titre, assurent notamment la réalisation d'actions éducatives à destination des écoles.

Au cours du processus de révision de la charte du Parc fin 2004, la pérennisation des savoir-faire éducatifs a été retenue comme un des objectifs importants pour le territoire. A la même époque, le bureau du Parc est alerté sur la fragilité des associations d'éducation au patrimoine, du fait de la fin du dispositif "emplois jeunes".

Réalisée en 2005 à l'initiative du GRAINE Pays de la Loire, une étude identifie les trois enjeux principaux de l'éducation à l'environnement sur la Région : le développement, la professionnalisation et la pérennisation de ces activités. Le DLA se révèle alors un outil possible et adapté pour répondre à ces enjeux.

En 2005, plusieurs rencontres se succèdent entre le Parc et les deux DLA du territoire (Maine-et-Loire et Indre-et-Loire), permettant de faire un premier diagnostic de la situation des associations du PNR, en termes d'éducation.

C'est à l'initiative du PNR, en avril 2006, que les deux DLA, les associations et le GRAINE Pays de la Loire se réunissent. Il s'agit alors de présenter les résultats de l'étude et mettre en réseau DLA et associations afin d'identifier leurs besoins et de décider d'une action collective.

A l'automne 2006, un accompagnement collectif a été réalisé pour renforcer la complémentarité des structures d'éducation au patrimoine naturel et culturel et à améliorer la lisibilité de leur intervention au sein du Parc.

ILS TÉMOIGNENT...

“ Les attentes du parc vis-à-vis du DLA ? Maintenir les savoir-faire existants en éducation aux patrimoines. Pour le parc, l'enjeu était d'accompagner les associations pour améliorer la communication de leurs actions communes.

Le partenariat avec un DLA permet d'avoir un regard neutre entre le territoire et les associations. ”

PNR Loire Anjou Touraine - Emmanuelle Crépeau.

“ La connaissance des associations du territoire par le Parc facilite beaucoup le travail du DLA avec les associations. ”

Fondes - DLA 49 - Sarah Martin.

C2RA - Pays : un partenariat au carrefour des activités d'utilité sociale et des stratégies territoriales

En Poitou-Charentes, les pilotes régionaux du dispositif ont souhaité que le C2RA contribue activement à renforcer l'ancrage territorial des activités d'utilité sociale, notamment via les Pays. A ce titre, ils l'ont doté d'une enveloppe financière spécifique.

Une convention de partenariat entre chaque Pays de Poitou-Charentes et le C2RA a pour objectif de positionner l'offre de services du C2RA en adéquation avec les stratégies de développement de chaque Pays. Ce conventionnement permet de mettre en œuvre des actions spécifiques (étude, prescription d'un prestataire) pour répondre à des besoins individuels ou collectifs de structures d'utilité sociale, en cohérence avec la stratégie du Pays dans lequel est située la structure accompagnée.

A titre d'illustration, une Maison familiale rurale (MFR), association d'enseignement agricole privé, a sollicité le C2RA pour l'aider à mobiliser des partenaires (Commune, Pays, Région, Comité départemental du tourisme...), suite à l'acquisition d'une abbaye du XI^{ème} siècle.

Le C2RA l'oriente alors vers un DLA qui préconise trois axes d'accompagnement : consolider le cœur de métier de l'association (formation), diversifier ses activités pour valoriser l'immobilier et rechercher des financements. Deux accompagnements DLA sont réalisés : le premier concernant les ressources humaines, le second, le projet associatif et sa cohérence d'ensemble.

Par ailleurs, grâce à la convention C2RA Poitou-Charentes/Pays Sud-Charente, deux pré-études axées sur le projet de développement lié à l'acquisition de l'abbaye ont été réalisées :

- une concernant la faisabilité d'un hébergement dans l'abbaye, réalisée par le réseau Léo Lagrange,
- une autre, réalisée par la COFAC, concernant les possibilités de produits culturels proposés dans l'abbaye.

Ces deux études ont été menées sous le contrôle d'un comité de pilotage, avec des cofinancements assurés par le C2RA et le Pays. La réalisation de ces études a été confiée à des réseaux régionaux locaux afin d'intégrer les acteurs et les logiques locales dans la stratégie de développement de l'association.

Toujours dans le cadre de la convention C2RA/Pays, une étude de faisabilité de développement touristique a été commandée, en associant le Comité départemental du tourisme, sur les possibilités de développement d'activités touristiques permettant de réhabiliter les bâtiments annexes de l'association.

Enfin, une nouvelle action DLA, non prévue à l'origine du partenariat, et cofinancée sur les fonds propres de l'association, a été réalisée pour l'obtention par l'association d'un nouvel agrément de formation.

L'ESSENTIEL

- **Localisation :**
Poitou-Charentes
- **Activité :** enseignement, culture, tourisme
- **Objectif du partenariat :**
soutenir le développement d'activités d'utilité sociale en synergie avec les orientations du Pays
- **Porteurs du partenariat :**
C2RA Poitou-Charentes et Pays
- **Nombre d'associations concernées :** 1



ILS TÉMOIGNENT...

« Le Pays avait pour objectif d'amener la MFR à réfléchir dans une optique territoriale et partenariale et à construire sa stratégie de développement en complémentarité avec les autres acteurs. »

Pays Sud-Charente - Sylvain Brisa.

« La cohérence entre le dispositif national, des logiques territoriales et l'échelle pertinente du Pays, favorise le développement des projets d'utilité sociale à l'échelle d'un territoire. »

C2RA Poitou-Charentes - François Dibot.

Quelques clefs pour agir...

Les deux exemples présentés précédemment attestent de l'intérêt, pour les DLA et les territoires de projet, de rechercher et construire ensemble les meilleures formes de collaborations possibles en réponse aux besoins et aux enjeux de leurs territoires.

Ces synergies permettront en effet :

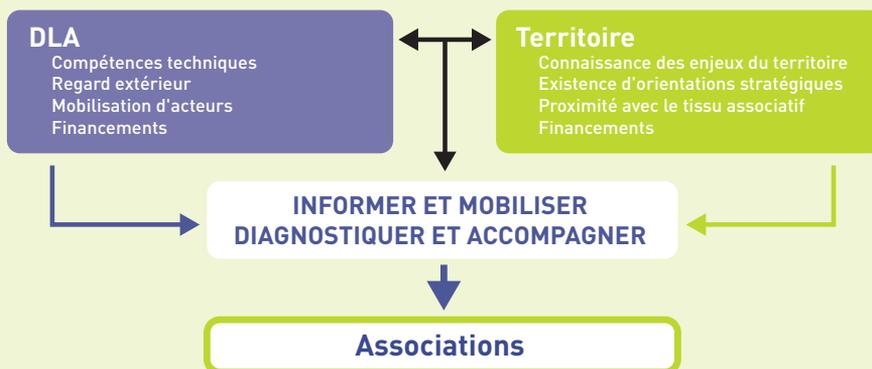
- de faciliter la mise en réseau des acteurs, en les incitant à la réflexion et à l'action collective,
- de renforcer l'animation du territoire, notamment vis-à-vis des structures associatives,
- d'articuler les activités des associations avec les orientations stratégiques des territoires,
- de renforcer les complémentarités entre différents secteurs d'activités.

Le DLA peut s'avérer un des acteurs clés dans l'accompagnement de ces projets de territoires.

Ensemble, DLA, Pays et Parcs naturels régionaux s'attacheront à :

- Sensibiliser, en amont d'un projet de partenariat, un ou plusieurs élus du territoire pour asseoir politiquement le projet.
- Réaliser un diagnostic partagé par les acteurs concernés sur le territoire : associations, collectivités, techniciens des Pays, Parcs et DLA...
- Favoriser au maximum la mutualisation de la connaissance du territoire, des compétences techniques et des moyens (financiers, humains...).
- Réunir les conditions d'un suivi dans le temps et d'évaluer l'impact de ces partenariats, aussi bien pour les structures que pour les territoires.

DLA & Territoires : synergie d'objectifs et de compétences



Le CNAR environnement (CNARE)

Le CNARE est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :



- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- les Réseaux Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE), coordinateur du collectif, www.cpie.fr

Ses missions ? Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA dans le secteur de l'environnement (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

Quelques exemples d'actions et de productions en 2007 : mobilisation d'acteurs associatifs en Rhône-Alpes, Bretagne et Aquitaine, création d'un dispositif d'évaluation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation de carnets de pratiques en accompagnement à destination des prestataires environnement intervenant dans le cadre du DLA...



Ressources CNAR

Carnets de pratiques en accompagnement

2^e semestre 2007. CNAR Environnement.

Ces carnets permettent aux prestataires d'adapter leurs pratiques par rapport aux besoins des structures œuvrant dans le secteur de l'environnement, dans le cadre du DLA.

A télécharger sur www.avise.org, rubrique DLA-C2RA-CNAR

Pour en savoir plus : cnar-environnement@uncpie.org



D'autres ressources...

DLA & Territoires. La Lettre nationale du Dispositif local d'accompagnement

N°3. 3^e trimestre 2007. Avise.

Retrouvez, dans ce numéro, toute l'actualité du dispositif à travers des exemples, des témoignages, des analyses, des chiffres... et un zoom sur le secteur de l'environnement.

A télécharger sur www.avise.org, rubrique DLA-C2RA-CNAR



Revue Parcs

N°58/59. Octobre 2007. Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France.

Ce numéro du magazine de la FPNRF, spécial 40 ans, est consacré aux Parcs naturels régionaux ou "comment une autre vie s'invente ici"...

En téléchargement sur www.parc-naturels-regionaux.fr



Association Pour la Fondation des Pays

L'objet de l'APFP est d'appuyer l'expression nationale des Pays, à partir de la remontée des pratiques du terrain. Retrouvez des ressources en ligne et l'annuaire des Pays sur www.pays.asso.fr



Cette brochure s'adresse à l'ensemble des opérateurs du Dispositif local d'accompagnement (DLA) et aux techniciens et élus des territoires de projet (Pays, Parcs naturels régionaux...) qui souhaitent amorcer, conduire et enrichir leurs partenariats, dans le cadre du développement socio-économique des territoires.

Le secteur de l'environnement, créateur d'emploi et générateur d'activité, se donne aujourd'hui comme objectif de favoriser le travail en réseau, renforcer le lien

entre les associations et associer les acteurs locaux dans l'accompagnement des structures associatives. A travers de partenariats innovants et dupliquables, certains DLA et territoires de projets ont déjà éprouvé de nouvelles pratiques, coordonnant leurs actions et mutualisant leurs moyens.

Vous trouverez dans cette brochure réalisée par le CNAR Environnement, des exemples de partenariats, des témoignages d'acteurs et des conseils utiles...

Coordination, rédaction :
CNAR Environnement. Décembre 2007.

Xavier Robert
Animateur CNAR Environnement
cnar-environnement@uncpie
Tél. : 06 75 05 23 16



UNCPiE
26, rue Beaubourg
75003 PARIS
Tél : 01 44 61 75 35
Fax : 01 44 61 75 63
www.cpie.fr

ISBN en cours

Ce document a bénéficié de l'appui technique de l'Avise, dans le cadre de sa mission nationale d'animation du DLA, en particulier son rôle d'animation Inter-CNAR.